

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DIRECTION DES FORETS
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DEPARTMENT OF FORESTRY
.....

N° 4105 /MINFOF/SG/DF/SDIAF/SA

Yaoundé, le

13 AOUT 2015

LE MINISTRE

A

Monsieur le Maire de la Commune de Gari-
Gombo (Région de l'Est)

Réf : V/L N° 15/L/C/GGBO/SG/SF/2015 du 09 mars 2015

Objet : Notification d'approbation du plan
d'aménagement de la Forêt Communale
de Gari - Gombo.

Monsieur le Maire,

Comme suite aux travaux du Comité Interministériel d'approbation des plans
d'aménagement, tenus le 09 juillet 2015 dans mon Département Ministériel,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le plan d'aménagement de votre forêt communale
n'a pas été approuvé pour les motifs ci-après :

- les inventaires n'ont pas été repris ;
- les raisons de la révision ne sont pas claires, et ne permettent pas d'apprécier la pertinence
des prérequis ;
- les paramètres d'aménagement et le bilan financier ne sont pas différents dans le nouveau
plan d'aménagement.

A cet effet, je vous demande de continuer à exploiter le précédent plan d'aménagement
encore en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, les assurances de ma considération distinguée./-



Ngole Philip Ngwese